



# CATALOGUE DES OUTILS DE COMMUNICATION



B.P. N°1 - 2015 Le Kram - TUNIS - TUNISIE  
Tél. : (+216) 71 973 111 / 71 976 111  
Fax : (+216) 71 971 666  
Email : itf.com@fkram.com.tn

 | [www.fkram.com.tn](http://www.fkram.com.tn)





Pour augmenter l'impact et la notoriété de ses salons et pour optimiser la participation et développer les affaires de ses exposants, la Société des Foires Internationales de Tunis œuvre à doter les manifestation qu'elle organise de toutes les chances de succès à travers des actions de marketing et de communication élaborés par notre équipe d'experts et en faisant appel aux services d'agences hautement qualifiées dans le domaine.

**Au niveau de la communication ces actions portent notamment sur :**

- Des campagnes de publicité d'envergure sur la presse générale et la presse spécialisée,
- La diffusion de spots sur les chaînes radio et TV à forte audience,
- Des campagnes d'affichage urbain et d'affichage sur le site d'exposition
- La mise en ligne d'un site web spécifique dédié à chaque manifestation
- Une promotion webmarketing intensifiée
- Une présence dynamique sur les réseaux sociaux

Toutes ces actions sont ciblées en fonction du profil du visitorat de chaque salon et menées au niveau national et international :

Les outils de publicité et de communication que nous proposons dans ce catalogue ont pour objectif de permettre à nos exposants de tirer profit de notre effort promotionnel et de la notoriété de nos salons en optant pour une démarche basée sur le «co-branding» qui leur permet de s'associer à l'ensemble des actions que nous initions et de minimiser les coûts de leur promotion.





# LES OUTILS ONLINE

## Les Sites Internet :

La Société des Foires Internationales de Tunis dispose d'un portail web: [www.fkram.com.tn](http://www.fkram.com.tn)

En plus, tous nos salons disposent chacun d'un site spécifique. Tous nos sites bénéficient du meilleur référencement sur les principaux moteurs de recherche et sont massivement promus sur les réseaux sociaux à travers des pages fans dédiées.

### Notre offre

insertion de bannières, de skyscrapers et de logos sur la page d'accueil et sur les pages intérieures de chaque site.

## La Newsletter du Salon :

Pour chacun de nos salons 2 à 4 Newsletters sont prévues avant la tenue du salon et sont adressées à des bases de données qualifiées constituées par un grand nombre de professionnels tunisiens et étrangers (exposants, visiteurs, journalistes, organismes et institutions ...).

### Notre offre

insertion de bannières, de skyscrapers et de logos sur la newsletter .





# L’AFFICHAGE ET LA SIGNALÉTIQUE

A l’occasion de chacun de nos salons nous procédons à l’installation de plusieurs affiches de différents formats pour annoncer l’événement et orienter les visiteurs

## Affichage au sein du Parc des Expositions

### 1-Affichage extérieur

1 affiche de format 12x3m placée devant le Parc des Expositions 15 jours avant le début du salon et pendant toute sa durée.



4 affiches de format 4x1m placées aux alentours du Parc des Expositions et sur les principales artères d’accès durant 7 jours.







## 2-Affichage intérieur

Le plan général est affiché à l'entrée de chaque salon et indique le positionnement de chaque exposant avec le nom, l'allée et le numéro de stand. Ce support d'un format de 2.5x4m constitue le premier outil d'information des visiteurs



1 affiche de format 5x3m est installée sous la coupole du parc et à l'entrée du (es) hall (s) qui abrite (ent) le salon. Placée sur un passage obligé, cette affiche bénéficie d'une grande visibilité auprès des visiteurs



### Notre offre

Insertion des logos des exposants au bas de toutes les affiches intérieures et extérieures du salon.





## Location d'espaces d'affichage

Des espaces d'affichage sont disponibles à l'intérieur du parc des Expositions, sous la coupole et visibles à l'entrée et à la sortie de chaque salon.



Notre offre

location d'espaces pouvant contenir des affiches de format 5,40 x 2,50 m

## Affichage urbain

Lors de nos différents salons, nous lançons des campagnes d'affichage urbain sur des dizaines de panneaux de différentes dimensions et qui sont placés sur les axes majeurs du Grand Tunis et des principales villes du pays.



Notre offre

Vous pouvez mettre votre participation en valeur et la porter aux yeux de votre public cible en insérant votre logo sur l'ensemble des affiches.





# LES SUPPORTS PROMOTIONNELS ET PUBLICITAIRES

## Le Catalogue officiel du Salon

Tiré entre 2000 et 3000 exemplaires à chacun de nos différents salons, le catalogue officiel est l'outil indispensable de tous les visiteurs de nos salons professionnels.

Sa diffusion est effectuée pendant le déroulement du salon et même après sa clôture à travers des envois ciblés que nous assurons auprès d'un grand nombre de destinataires tels que les structures et les organismes professionnels tunisiens et étrangers, les représentations diplomatiques tunisiennes et étrangères et les représentations à caractère économique et commercial de Tunisie à l'étranger .

Notre offre

la publicité de votre entreprise sur les pages de couverture et les pages intérieures du catalogue



[www.fkram.com.tn](http://www.fkram.com.tn)





## Les insertions sur la presse

Avant chaque salon, nous menons une campagne d'insertions publicitaires de différents formats sur la presse générale et la presse spécialisée et qui vise la mobilisation du visitorat

Chaque campagne publicitaire dure entre 3 à 4 semaines.

### Notre offre

Insertion des logos des exposants au bas de tous les encarts publicitaires

## Le dossier de presse

A l'occasion de nos salons, nous préparons un dossier de presse que nous diffusons auprès de tous les medias : agences de presse, presse écrite, presse audiovisuelle et presse électronique.

Nous le diffusons aussi lors des conférences de presse que nous organisons avant certains de nos salons et nous le mettons à la disposition des journalistes qui visitent nos manifestations.

### Notre offre

Insertion de votre logo au bas de la page de couverture du dossier de presse et diffusion d'un communiqué de presse ou d'un article de presse émanant de votre entreprise.







# LES ATELIERS EXPOSANTS

Si vous voulez faire découvrir vos produits et services, établir de nouveaux contacts ou fidéliser votre clientèle en organisant à leur intention des ateliers exposants, nous sommes là pour vous aider



## Notre offre

nous mettons à votre disposition des salles de différentes capacités et nous vous assurons en cas de besoin la logistique et l'équipement (hôtesse, micro, matériel de projection...).

Pour commander les outils de communication prière d'aller sur le site du salon qui vous concerne et de remplir le Bon de Commande selon vos besoins.

## Les Opportunités de Sponsoring

Pour les exposants qui souhaitent adhérer à l'ensemble de nos actions, nous proposons des packages sponsoring qui leur offrent une plus grande visibilité ainsi que des avantages spéciaux.

Pour connaître les différentes formules de sponsoring, vous pouvez consulter le site de chaque salon





# LISTE DES PRIX

Reference	Désignation	Prix unit. en € H.TVA
<b>LES OUTILS ONLINE</b>		
Site du salon	Insertion de bannière horizontale sur la page d'accueil : au milieu de la page	1000
	Insertion de bannière horizontale sur la page d'accueil : en bas de la page	700
	Bannière Verticale sur la page d'accueil	1000
Newsletter du Salon	Insertion de bannière horizontale	500
	Insertion de bannière verticale	300
<b>L'AFFICHAGE ET LA SIGNALÉTIQUE</b>		
Affichage extérieur	Logo de l'entreprise en bas de l'affiche du salon de format 12x3 m à l'entrée du Parc des Expositions	500
	Logo de l'entreprise en bas de l'affiche du salon de format 4x1m aux alentours du Parc des Expositions	500
Affichage intérieur	Logo de l'entreprise en bas du plan du salon de format 4x2,5 m	300
	Logo de l'entreprise en bas de l'affiche du salon au format 5x3 m placée à l'entrée de la halle d'exposition	300
Location d'espaces d'affichage	Espace d'affichage de format 5,40x2,5 m en face de l'entrée du salon	2000
	Espace d'affichage de format 5,40x2,5 m en face de la sortie du salon	1000
Affichage urbain	Logo de l'entreprise sur les affiches urbaines du salon (15 à 20 affiches) placées dans les principales artères de Tunis et des grandes villes	500
<b>LES SUPPORTS PROMOTIONNELS ET PUBLICITAIRES</b>		
Catalogue Officiel du Salon	Page intérieure	500
	4 <sup>ème</sup> page de couverture	2000
	2 <sup>ème</sup> 3 <sup>ème</sup> page de couverture	1500
	Double page intérieure	1000
Les insertions sur la presse	Logo de l'entreprise sur les insertions publicitaires de promotion du salon sur la presse (journaux : La Presse, Echourouk )	700
Le dossier de presse	Logo de l'entreprise sur le dossier de presse diffusé avant et pendant le salon	300
<b>LES ATELIERS EXPOSANTS</b>		
Location de salles et prestations annexes	Nous mettons à la disposition des exposants des salles de différentes contenances et nous assurons en cas de besoin la logistique et l'équipement (hôtesse, micro, matériel de projection...).	Devis selon besoins et disponibilités

Pour les entreprises qui choisissent d'utiliser plusieurs supports (3 ou plus), des réductions de 20% seront accordées





# REGLEMENT GENERAL

Les présentes conditions s'appliquent à la vente d'outils de communication relatifs au Salon et ont également accessibles sur le site internet à l'adresse suivante : **www.fkram.com.tn**

Toute demande d'insertion publicitaire dans les outils de communication des Salons est réputée ferme et irrévocable par l'annonceur dès qu'elle est enregistrée par la Société des Foires Internationales de Tunis.

En cas de contradiction entre les présentes conditions générales de vente et les conditions d'achat d'un annonceur, il est convenu que les présentes conditions générales de vente prévalent.

L'annonceur s'engage à fournir les documents ou typons nécessaires à l'impression et/ou la mise en ligne de son message publicitaire pour les dates prévues.

Les frais techniques éventuels seront à la charge de l'annonceur.

L'annonceur devra respecter les prescriptions de la Société des Foires Internationales de Tunis fixées dans ses documents commerciaux concernant la fourniture des éléments techniques (ex: format de bannières publicitaires).

En cas de suivi de la réalisation de l'annonce par le service communication des Salons, une épreuve peut être retournée à l'annonceur qui doit indiquer par retour les éventuelles modifications, pour plus de précisions.

Le non retour dans les délais et le paiement effectué impliquent une acceptation tacite.

Délai de mise en ligne : 5 jours ouvrables à compter de la réception des éléments techniques.

En cas d'annulation d'un ordre pour une cause quelconque, 50% reste acquis à la Société des Foires Internationales de Tunis.

La Société des Foires Internationales de Tunis décline toute responsabilité au sujet des éléments techniques qui n'auraient pas été récupérés par les annonceurs ou leurs mandataires dans un délai d'un mois à compter de la dernière insertion.

L'enregistrement par la Société des Foires Internationales de Tunis d'une demande d'insertion publicitaire ne confère à l'annonceur que le droit d'occuper l'espace qui lui est réservé.

Les emplacements, formes et modalités d'affichage des insertions proposées ainsi que les tarifs y afférents sont détaillés dans le bon de commande joint à la présente.

Les tarifs ne comprennent pas les frais techniques tels éventuellement frais de création et de réalisation des insertions.

En dehors des emplacements prévus et tarifé, aucune position ne peut être garantie, quelles que soient les stipulations portées par l'annonceur sur la demande d'insertion publicitaire.

Le texte et les illustrations d'une annonce et notamment les marques et dénominations, sont publiés sous la seule responsabilité de l'annonceur.

Notamment, les droits de reproduction éventuels des documents photographiques sont à la charge de l'annonceur.

L'annonceur dégage la Société des Foires Internationales de Tunis, l'éditeur, l'imprimeur ou un tiers des responsabilités civiles ou pénales qu'ils pourraient encourir du fait des annonces publicitaires qu'ils ont fait paraître sur sa demande.

Il les garantit contre tout recours d'un tiers portant sur le contenu de ces insertions publicitaires.

L'annonceur s'engage donc à assurer à ses frais la défense de la Société des Foires Internationales de Tunis, de l'éditeur, de l'imprimeur ou de tout tiers dans le cas où ces derniers feraient

l'objet d'une action ou revendication relative au contenu, données, informations, messages, ...etc., des insertions publicitaires et à prendre à sa charge l'indemnité due en réparation du préjudice éventuellement subi.

Toute erreur du fait de la Société des Foires Internationales de Tunis, de l'éditeur, de l'imprimeur ou d'un tiers dans une annonce ne peut entraîner son annulation.

La correction sera apportée dans le catalogue ou les produits publicitaires suivants.

Aucune réclamation ne sera admise si elle n'est pas effectuée par écrit dans les 8 jours suivant la date d'insertion ou la date de mise en ligne.

Tout retard, suspension ou annulation dans la diffusion de l'insertion publicitaire du fait notamment de défaillances techniques inhérentes au fonctionnement du réseau Internet, extérieures à la Société des Foires Internationales de Tunis et indépendantes de sa volonté, ne peut motiver un refus de paiement, même partiel de la part de l'annonceur ou de son mandataire, ni ouvrir droit à une nouvelle insertion aux frais de la Société des Foires Internationales de Tunis ou à une indemnisation, sous quelque forme que ce soit, de l'annonceur ou de son mandataire.

L'annonceur renonce à tout recours contre la Société des Foires Internationales de Tunis ou un tiers, du fait des pertes, destructions, dommages ou préjudices résultant de l'interruption ou de la perturbation de l'activité, causés directement ou indirectement, consistant en ou découlant de la défaillance de tout ordinateur, équipement de traitement de données, microcircuit multimédia,

système d'exploitation, microprocesseur (puce informatique), circuit intégré ou composant similaire, ou de tout logiciel, propriété ou non de la Société des Foires Internationales de Tunis. L'annonceur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations nominatives qui le concernent. Pour exercer ce droit, l'annonceur doit s'adresser à la Société des Foires Internationales de Tunis.

La Société des Foires Internationales de Tunis est libre de refuser, conformément aux usages de presse et de publication, l'insertion d'une annonce sans qu'il lui soit nécessaire d'avoir à justifier son refus.

Les emplacements sont affectés selon les dates de réservation des annonceurs.

Les factures sont établies en fonction de ces dates de réservation et doivent être réglées au moment de la commande.

Les commandes présentées par un mandataire ou une agence publicitaire de l'annonceur ne seront pas acceptées.

Les publicités sont payables en totalité du montant TTC à la remise du bon de commande. En cas de contestation, le Tribunal de Tunis est seul compétent.

Toute demande d'insertion publicitaire implique l'acceptation des conditions générales énoncées ci-dessus.

**Organisateur :** Société des Foires Internationales de Tunis  
Parc des Expositions du Kram  
B.P N° 1 - 2015 Le Kram, Tunis - TUNISIE  
Tel. : (216) 71 973 111 / 71 976111 - Fax : (216) 71 971666  
Site Web : [www.fkram.com.tn](http://www.fkram.com.tn) - E.mail : [itf.com@fkram.com.tn](mailto:itf.com@fkram.com.tn)

